

LETTRE DU RESEAU DES JEUNES CHERCHEURS

Chers membres du Réseau des jeunes chercheurs,

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Vous trouverez dans cette lettre l'actualité du droit international du mois d'octobre 2022.

En espérant que vous prendrez plaisir à lire cette lettre,

Le Bureau des Jeunes Chercheurs

SOMMAIRE

NOUVELLES EN VRAC.....	3
APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI.....	4
JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL.....	5
COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE.....	5
JURISPRUDENCES RELATIVES AU DROIT DES INVESTISSEMENTS.....	5
CIRDI.....	5
COUR COMMUNE DE JUSTICE ET D'ARBITRAGE DE L'OHADA.....	5
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER.....	5
JURISPRUDENCES DES COURS REGIONALES DES DROITS DE L'HOMME.....	6
COUR INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME.....	6
COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES.....	6
COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME.....	6
JURISPRUDENCES NATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL.....	10
JURISPRUDENCES RELATIVES AU DROIT D'ASILE.....	10
COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE.....	10
ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES.....	11
ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES.....	11
CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES.....	11
COMITE DU CONSEIL DE SECURITE FAISANT SUITE AUX RESOLUTIONS 1267 (1999), 1989 (2011) ET 2253 (2015) CONCERNANT L'EIL (DAECH), AL-QAIDA ET LES PERSONNES, GROUPES, ENTREPRISES ET ENTITES QUI LEUR SONT ASSOCIES.....	12
PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL.....	13
BLOGS DE LANGUE FRANÇAISE.....	13
BLOGS DE LANGUE ANGLAISE.....	14
BLOGS DE LANGUE ESPAGNOLE.....	32
BLOGS DE LANGUE ITALIENNE.....	32

NOUVELLES EN VRAC...

- ❖ Le **Centre Maurice Hauriou de l'Université Paris Cité** organise un cycle de conférence sur intitulé « **Fabrique du droit international public** » du **8 au 12 décembre 2022**, à **Malakoff**. Plus d'informations sur ce [lien](#).
- ❖ Nous vous informons également que nous sommes à la recherche de contributeurs ou contributrices pour la **Lettre du Réseau des Jeunes Chercheurs de la SFDI** afin de reprendre les rubriques « **Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme** » et « **Cour africaine des droits de l'homme et des peuples** », à la suite d'Arnaud Lobry. Les candidats intéressés pourront spécifier s'ils souhaitent reprendre l'une, l'autre ou les deux rubriques. Toute candidature est la bienvenue, à l'adresse du Bureau des Jeunes Chercheurs : jeunes.chercheurs@sfdi.org

APPELS A COMMUNICATION, OFFRES D'EMPLOI...

- ❖ L'Université d'Utrecht (Pays-Bas) recrute un **postdoc** (3ans) sur les thématiques de **droit maritime et droit de l'Antarctique**. Plus d'information sur ce [lien](#).
- ❖ La **Fédération internationale pour les droits humains** (FIDH) recrute un « **programme officer : Ukraine (human rights/ international humanitarian law)** ». Plus d'information sur ce [lien](#).
- ❖ Le **Centre interdisciplinaire d'étude sur le nucléaire et la stratégie** de l'École Normale Supérieure de Paris (CIENS) lance un **appel à contribution** pour une journée d'étude destinée aux jeunes chercheurs, intitulée « **Les sciences sociales face au nucléaire militaire : Définir la menace** ».
- ❖ La **Direction des affaires juridiques** du **Ministère des armées** recherche un « **Chargé d'études juridiques en droit des conflits armés** ». Plus d'information sur ce [lien](#).
- ❖ Les **Terres Australes et Antarctiques Françaises** (TAAF) recrute un **stagiaire en droit public et droit international**, pour une durée de **6 mois**. Le stage a lieu à **la Réunion**. Plus d'information sur ce [lien](#).

JURISPRUDENCES INTERNATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL

Cour internationale de Justice

Aucune activité à signaler pour le mois d'octobre 2022.

Jurisprudences relatives au droit des investissements

CIRDI

Avec la contribution de Ruxandra Gologan

A paraître dans la prochaine lettre.

Cour commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA

Avec la contribution de Natalia Gaucher-Mbodji, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille

Aucune activité à signaler pour le mois d'octobre 2022.

Tribunal International du Droit de la Mer

Avec la contribution de Charlotte Collard, doctorante à l'Université de Paris I

Les auditions publiques dans le cadre du *Différend relatif à la délimitation de la frontière maritime entre Maurice et les Maldives dans l'océan Indien (Maurice/Maldives)* se sont achevées le 24 octobre 2022. Des conclusions finales ont été présentées par la [République de Maurice](#) et par la [République des Maldives](#). La Chambre spéciale constituée pour connaître de l'affaire a entamé son délibéré.

Jurisprudences des cours régionales des droits de l'Homme

Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme

Avec la contribution d'Arnaud Lobry, doctorant à l'Université de Cergy-Pontoise

A paraître prochainement.

Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

Avec la contribution d'Arnaud Lobry, doctorant à l'Université de Cergy-Pontoise

A paraître prochainement.

Cour européenne des droits de l'Homme

Avec la contribution de Pierre Jourdain, doctorant de l'Université Paris-Panthéon-Assas

[Juszczyszyn c. Pologne, arrêt du 6 octobre 2022, req. n°35599/20 \(uniquement en anglais\)](#) :

L'affaire Juszczyszyn c. Pologne porte sur la problématique de l'indépendance de la justice en Pologne du fait des caractéristiques des procédures disciplinaires prises à l'encontre des juges de la Cour suprême. Son intérêt vis-à-vis du droit international se caractérise surtout par la place que prennent les conclusions de la Cour de justice de l'Union européenne dans le raisonnement de la Cour européenne des droits de l'Homme ; faisant de cet arrêt une illustration des relations entre juridictions internationales traitant successivement deux différends bien différenciables mais portant sur un même sujet (l'indépendance de la Cour suprême) à l'égard d'un même Etat.

La Cour se fonde substantiellement sur les conclusions de la Cour de justice de l'Union européenne relatives au défaut de garantie de l'indépendance et de l'impartialité de la chambre disciplinaire de la Cour suprême – constituant un manquement à l'article 19§1 du Traité sur l'Union européenne (CJUE, Commission c. Pologne, C-791/19, arrêt du 15 juillet 2021). La Cour conclut que la Pologne a en effet violé l'article 6§1, l'article 8 et l'article 18 (en conjonction avec l'article 8) de la Convention à cause de ses procédures disciplinaires irrégulières à l'encontre du juge Juszczyszyn. Toutefois, la Cour n'a pas donné raison au demandeur vis-à-vis de la violation alléguée de l'article 1 du protocole n°1 du fait de sa réduction de salaire pendant la durée de sa suspension.

[Pavlov et al. contre Russie, arrêt du 11 octobre 2022, req. n°31612/09 \(uniquement en anglais\)](#) et [Kotov et al. c. Russie, arrêt du 11 octobre 2022, req. n°6142/18 et n°6142/13 \(uniquement en anglais\)](#) :

Il s'agit de deux affaires mêlant des problématiques relatives aux droits de l'Homme (le droit à la vie privée) et au droit de l'environnement s'ancrant – comme c'est nécessairement le cas devant la Cour – dans une conception anthropocentrée de la seconde discipline.

La Cour rappelle dans les deux affaires que les nuisances environnementales ne peuvent constituer une violation de l'article 8 de la Convention qu'à condition d'interférer véritablement dans la sphère privée des demandeurs et d'être suffisamment sévères. Elle ajoute que le seuil de sévérité des nuisances environnementales peut varier selon les contextes et s'apprécie au cas par cas.

Dans l'affaire Pavlov et al. c. Russie, les demandeurs considèrent que l'importante pollution industrielle à Lipetsk – capitale de l'Oblast éponyme – a mis en danger leur santé et altéré leur qualité de vie pendant plusieurs années sans que l'Etat ne prenne de mesures effectives pour y remédier ; constituant, selon eux, une violation de l'article 8 de la Convention.

La Cour considère qu'il y a bien eu une violation des obligations positives de l'Etat de tenter de résoudre la situation environnementale défavorable à Lipetsk entre le 5 mai 1998 (date d'entrée en vigueur de la Convention en Russie) et fin 2013. La Cour a notamment pris en considération le fait que les hauts niveaux de pollution ont été maintenus pendant plus de vingt ans alors qu'ils étaient connus et documentés par les pouvoirs publics sans que ceux-ci ne prennent de mesures enclines à améliorer la situation – là où les juridictions nationales avaient simplement noté l'existence de telles mesures sans les étudier davantage. Toutefois, la Cour considère qu'à partir de 2014, les niveaux de pollution ont diminué et le budget alloué aux programmes environnementaux à Lipetsk a par la suite énormément augmenté d'où l'absence de responsabilité de la Russie pour son comportement à partir de 2014.

Dans l'affaire Kotov et al. c. Russie, les demandeurs considèrent que les autorités publiques n'ont pas pris les mesures nécessaires pour assurer le fonctionnement non-polluant d'une déchèterie/carrière dont l'administration a été déléguée à des acteurs privés ; violant ainsi l'article 8 de la Convention.

La Cour considère que la demande relative à la violation de l'article 8 d'un seul des requérants est recevable étant donné que son état de santé a bel et bien été altéré vraisemblablement par la mauvaise qualité de l'air (à partir de 2015).

La Cour note qu'il faut prendre en considération l'intérêt de la communauté dans son ensemble pour déterminer s'il y a bien une violation de l'article 8 de la Convention. Elle admet que les acteurs privés assurant le fonctionnement de la déchèterie/carrière ont été sanctionnés pour les manquements à leurs obligations environnementales nationales, néanmoins elle note qu'aucune mesure n'a été prise pour assurer la cessation de l'illicite et que les amendes n'ont pas eu pour effet d'améliorer la situation environnementale de 2015 à 2018. La Cour admet toutefois qu'à partir de 2019 les pouvoirs publics ont fait preuve de davantage de diligence en réduisant notamment les dépôts de déchets non-recyclables dans la déchèterie et en prenant des mesures antifuites de déchets. Dès lors, la Fédération de Russie est

responsable pour manque de diligence dans ses politiques environnementales ayant porté atteinte à la vie privée du requérant uniquement pour la période allant de 2015 à 2018.

[Zeggai c. France, arrêt du 13 octobre 2022, req. n°12456/19 :](#)

L'affaire Zeggai c. France a pour thème les règles de modification de nationalité en cas de dévolution d'Etat en contexte de décolonisation.

A la suite de l'indépendance de l'Algérie, la France a dû traiter la problématique de la nationalité des habitants de l'ancienne colonie. La France a adopté la solution d'un droit d'option pour les algériens relevant du statut de droit local (statut par défaut des algériens sous domination coloniale). Ainsi, les algériens et leurs enfants relevant du statut de droit local pouvaient opter pour la nationalité française par souscription d'une déclaration adéquate jusqu'au 23 mars 1967. En l'absence d'une telle déclaration ils étaient réputés avoir renoncé à la nationalité française.

M. Zeggai (né en 1956) disposait d'une carte d'identité française et d'une carte d'électeur jusqu'en 2011, date à laquelle les autorités ont constaté que M. Zeggai était né avant le 1^{er} janvier 1963 et que son père n'avait pas fait de déclaration pour conserver la nationalité française. Etant donné que la nationalité des enfants devait suivre celle de leur père, les autorités publiques ont fait savoir à M. Zeggai qu'il n'avait en réalité plus la nationalité française depuis le 1^{er} janvier 1963.

Il n'est pas possible pour M. Zeggai d'obtenir la nationalité française selon la plupart des procédures de droit commun étant donné que, selon la France, M. Zeggai n'est pas né de parents étrangers et les dispositions générales en matières d'acquisition de nationalité ne lui sont pas applicables puisque des dispositions spéciales existent pour les algériens nés avant l'indépendance.

M. Zeggai a donc effectué une demande à la Cour pour qu'elle reconnaisse que la France a violé les articles 8 et 14 conjugués de la Convention en discriminant les enfants nés avant l'indépendance de l'Algérie et ayant perdu leur nationalité française et les enfants nés de parents ayant toujours été étrangers. Il prétend également avoir été victime d'une discrimination entre les enfants d'une même fratrie – la date de naissance des frères et sœurs de M. Zeggai étant ultérieure à l'indépendance de l'Algérie, ils n'ont pas subi ces complications.

La Cour soulève que la France disposait d'une large marge nationale d'appréciation et accueille la justification selon laquelle l'objectif de sa législation était de faire en sorte que les enfants nés avant l'indépendance suivent le choix de leurs parents afin de conserver l'unité familiale. La Cour relève également que M. Zeggai aurait pu demander une réintégration de la nationalité française par décret sous conditions de « moralité », « d'assimilation à la communauté française » et « d'absence de condamnation ». La France souligne également qu'une note du ministère de l'intérieur a attiré l'attention des préfets pour qu'ils traitent les demandes de réintégration des individus dans le cas de M. Zeggai. Enfin, la Cour ajoute que le fait que M. Zeggai ait eu, par erreur, une carte d'identité et une carte électorale françaises pendant ces nombreuses années est sans incidence sur le différend dont il est

question étant donné que le requérant se fonde exclusivement sur la question de la discrimination. Pour toutes ces raisons, la Cour n'engage pas la responsabilité de la France.

[M. T. et al. c. Suède, arrêt du 20 octobre 2022, req. n°22105/18 \(uniquement en anglais\)](#) :

Dans cette affaire, il est question des différences de traitement entre les réfugiés et les titulaires de la protection subsidiaire, plus particulièrement en matière de regroupement familial.

La législation suédoise ne permet pas le regroupement familial des personnes disposant de la protection subsidiaire aux mêmes conditions que celles des réfugiés (il faut attendre deux ans à compter de l'obtention du permis de résidence). Le demandeur considère qu'une telle différence de traitement constitue une violation des articles 8 et 14 conjugués de la Convention.

La Cour considère que la différence de situation objective entre les réfugiés et les titulaires de la protection subsidiaire doit être traitée au cas par cas. Dans certains cas les situations peuvent être similaires dans d'autres elles peuvent ne pas l'être. La Cour prend acte des craintes du Haut-Commissariat pour les réfugiés concernant l'octroi de la protection subsidiaire en lieu et place du statut de réfugié pour limiter les effets du droit de regroupement familiale des concernés. Elle met également en évidence le manque de consensus entre les Etats Parties sur le sujet ; relevant notamment que l'article 8§1 de la directive européenne sur le regroupement familial du 22 septembre 2003 (2003/86 EC) permet aux Etats de retarder le regroupement familial pour une durée maximale de deux ans sans justification.

La Cour conclut qu'une telle limitation a bien pour objectif le « contrôle de l'immigration » et « le bien-être économique du pays » et qu'elle n'est pas constitutive d'une violation de l'article 14 conjugué à l'article 8 de la Convention.

Le juge Ktistakis – seul juge à avoir voté contre la décision rendue – a émis une opinion dissidente assez critique. Il relève notamment que la Suède n'a pas cherché à savoir si, en l'espèce, la relation entre le requérant et sa famille était (ou n'était pas) de nature à nécessiter un prompt regroupement familial. Le juge met également en évidence l'incohérence du raisonnement de la Cour qui souligne que la différence de traitement doit être traitée au cas par cas mais qui n'en tire pas les conséquences dans son examen peu individualisé de l'affaire.

JURISPRUDENCES NATIONALES RELATIVES AU DROIT INTERNATIONAL

Jurisprudences relatives au droit d'asile

Cour Nationale du Droit d'Asile

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

Le bulletin d'information juridique de la jurisprudence relative au droit d'asile ainsi que certaines décisions de la CNDA est disponible [ici](#) (août 2022). Il contient certains commentaires de décisions non reproduits ci-dessous.

Les décisions ci-dessous ont été publiées en octobre 2022 mais datent des mois d'août et septembre.

[CNDA 8 septembre 2022 Mme E. n°21059269 C](#)

« Egypte : la CNDA reconnaît l'existence du groupe social des femmes et enfants exposés à un risque de mutilation sexuelle. »

[CNDA 19 août 2022 M. Y. n°22004078 C](#)

« Protection subsidiaire : Au Tchad, la province du Lac connaît actuellement une situation de violence aveugle. »

[CNDA 16 août 2022 Mme M. et MM. E. n° 22009861 C+](#)

« Les enfants d'une personne dont la qualité de réfugiée a été reconnue doivent être regardés comme titulaires de la même protection internationale que la sienne même si leurs noms ne sont pas mentionnés dans la décision la concernant. »

ACTIVITES DES ORGANES DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Assemblée générale des Nations Unies

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

Septembre

Ouverture de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale. L'ensemble des documents relatifs aux orientations de cette nouvelle session sont disponibles [ici](#).

Octobre

La 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies s'est ouverte le 13 septembre dernier. Les résolutions du mois d'octobre tardent donc à être publiées.

Conseil de sécurité des Nations Unies

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

Septembre

[S/RES/2652 \(2022\)](#) : Maintien de la paix et de la sécurité internationales

[S/RES/2651 \(2022\)](#) : Menaces contre la paix et la sécurité internationales (UNITAD)

Octobre

[S/RES/2657 \(2022\)](#) : La situation en Somalie (MANUSOM)

[S/RES/2656 \(2022\)](#) : La situation en Libye (MANUL)

[S/RES/2655 \(2022\)](#) : Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

[S/RES/2654 \(2022\)](#) : La situation concernant le Sahara occidental (MINURSO)

[S/RES/2653 \(2022\)](#) : La question concernant Haïti

Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés

Avec la contribution d'Eloïse Petit-Prévost, docteur de l'Université d'Angers

Aucune activité à signaler pour le mois d'octobre 2022.

PUBLICATIONS DES BLOGS EN RAPPORT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL

Blogs de langue française

Le Club des Juristes

P-F. Laval, « [Provinces ukrainiennes et « référendums d'annexion » - au-delà des limites imposées par le droit international](#) », 12 octobre 2022.

G. Loiseau, « [Un droit de l'intelligence artificielle à l'échelle européenne en construction : analyse des deux récentes propositions de directives adaptant les règles de la responsabilité civile au développement de l'IA](#) », 14 octobre 2022.

O. Cahn, « [Rapatriement des femmes et des enfants détenus dans les camps du nord-est syrien : la CEDH entrebâille la porte](#) », 18 octobre 2022.

A-L. Chaumette, « [Ouverture du procès de K. Kamara pour crime contre l'humanité, barbarie et torture : la guerre du Libéria face à la justice française](#) », 19 octobre 2022.

C. Maia, « [Annexions russes de territoires ukrainiens : lorsque l'Assemblée générale condamne ce que le Conseil de sécurité est empêché de condamner](#) », 31 octobre 2022.

Multipol

C. Maia, G. Poissonnier, « [Guinée : un procès pour l'histoire](#) », 9 octobre 2022.

G. Poissonnier, « [Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens : quel bilan ?](#) », 21 octobre 2022.

C. Maia, M. Corcelle, « [Annexions russes de territoires ukrainiens : un air de déjà-vu](#) », 28 octobre 2022.

Libertés, Libertés chéries

R. Letteron, « [La CEDH et l'euthanasie](#) », 8 octobre 2022.

R. Letteron, « [Femen : l'expression par l'exhibition](#) », 15 octobre 2022.

C. Normand, M. Doucet, N. Dussault, R. Sarfati, T. Brunet, T. Roos, « [#2 N'oublions pas : le conflit en Afghanistan et son évolution à la lumière du droit international](#) », 24 octobre 2022

Blogs de langue anglaise

Avec la contribution de Maria Gudzenko, doctorante à l'Université d'Aix-Marseille

[AJIL Unbound – online-only publication and blog of the American Journal of International Law](#)

A. Chehtman, A. Huneeus, S. Puig, « [Introduction to the Symposium on Latin American International Law](#) », 17 octobre 2022.

H. Alviar-García, L. Betancur-Restrepo, « [International Law and Transitional Justice: Exploring Some Challenges Through the Colombian Case](#) », 17 octobre 2022.

J. Contesse, « [Human Rights as Transnational Law](#) », 17 octobre 2022.

A. M. Alterio, « [Latin American Feminists, Gender, and the Binary System of Human Rights Protection](#) », 17 octobre 2022.

J. H. A. Sánchez, « [Latin American International Law and Afro-Descendant Peoples](#) », 17 octobre 2022.

M. Prieto Rudolphy, « [Populism's Antagonism to International Law: Lessons from Latin America](#) », 17 octobre 2022.

B. Garcia, L. Pauwels, « [The Promise of Cooperation in Latin America: Building Deforestation-Free Supply Chains](#) », 17 octobre 2022.

[ASIL Insights - American Society of International Law](#)

J. Huang, « [Enforcing Judgments in China: Comparing the Conference Minutes of the Supreme People's Court with the Hague 2019 Judgments Convention](#) », 12 octobre 2022.

[DCU Brexit Institute](#)

L. Sunnercrantz, « [How Will Sweden's Elections Change its Policy Towards the EU?](#) », 4 octobre 2022.

L. Rossi, « [The Shanghai Cooperation Organisation: A Central Asian Forum to Rival the West?](#) », 5 octobre 2022.

F. Fabbrini, « [The state of UK politics: If London becomes Rome](#) », 20 octobre 2022.

J. Kren, M. Lawless, « [How has Brexit changed EU-UK trade flows?](#) », 20 octobre 2022.

A. Duff, « [The Wanderer Returns: A Roadmap for Britain's Return to Europe](#) », 25 octobre 2022.

I. Cooper, C. A. Petit, « [Franco-Irish Relations in the Post-Brexit Political Geography](#) », 26 octobre 2022.

[EJIL : Talk ! – Blog of the European Journal of International Law](#)

N. Krisch, « [Jurisdictional Hierarchies between Form and Fact: A Rejoinder to Roger O'Keefe](#) », 3 octobre 2022.

J. A. Hettihewa, « [Looking Behind the UN Youth Office: Considering Structural Limitations of Youth Participation After the Party](#) », 4 octobre 2022.

A. Roberts, T. St John, « [UNCITRAL and ISDS Reform: What to Expect When You're Expecting](#) », 5 octobre 2022.

- C. Heri, « [Legal Imagination, and the Turn to Rights in Climate Litigation: A Rejoinder to Zahar](#) », 6 octobre 2022.
- L. Radpey, « [Remedial Peoplehood: Russia's New Theory on Self-Determination in International Law and its Ramifications beyond Ukraine](#) », 7 octobre 2022.
- Z. Azadi, « [Women, Life, Freedom: Have international lawyers run out of words?](#) », 10 octobre 2022.
- R. Schäfer, « [The Echo of Quiet Voices. Liechtenstein's Veto Initiative and the American Six Principles](#) », 10 octobre 2022.
- J. Emtseva, « [Small conflicts with big impact: The Tajik-Kyrgyz war no one talks about](#) », 11 octobre 2022.
- M. Vishchyk, « [Occupation of Minds: IHL Response to Russian Education Policies in the Occupied Ukrainian Territories](#) », 12 octobre 2022.
- H. Tigroudja, « [Western Sahara before the African Court of Human and Peoples' Rights: Is there a "brother's keeper" obligation for the Member States of the African Union?](#) », 13 octobre 2022.
- N. Daminova, S. Jiang, « [The First Working Draft of the WHO's 'Pandemic Treaty': attempting to cover normative gaps indicated by the COVID-19 pandemic?](#) », 13 octobre 2022.
- A. Pijnenburg, « [HF and Others v France: Extraterritorial Jurisdiction without Duty to Repatriate IS-Children and their Mothers](#) », 14 octobre 2022.
- S. Vargas Niño, « [Transitional Injustice? Concerns over Judicial Accountability at Colombia's Special Jurisdiction for Peace](#) », 15 octobre 2022.
- G. Sluiter, T. Hamilton, « [Why the ICC's termination of proceedings against deceased Kenyan defendant Paul Gicheru should not be the end of the matter](#) », 17 octobre 2022.
- D. Azaria, G. Ulfstein, « [Are sabotage of submarine pipelines an 'armed attack' triggering a right to self-defence?](#) », 18 octobre 2022.

C. Rose, « [Equatorial Guinea v. France \(No. 2\): A First Attempt at International Litigation on Stolen Asset Recovery](#) », 18 octobre 2022.

B. Betin, « [What a Demilitarized Zone Means for Liability and Responsibility for Transboundary Harm Emanating from Zaporizhzhia: Some Preliminary Thoughts](#) », 19 octobre 2022.

T. Mariano Guisado Litterio, « [The Olympic Truce: Tradition or International Law?](#) », 20 octobre 2022.

M. Milanovic, « [Three Posts on Articles of War on Current IHL Issues Regarding Russia and Ukraine](#) », 21 octobre 2022.

S. Hong Lam, « [To Perfect the Imperfect Title: How Referenda were Historically Manipulated to Justify Territorial Conquest by Nations](#) », 21 octobre 2022.

Christine Schwöbel-Patel, W. Werner, « [A Brechtian Way of Mooting](#) », 24 octobre 2022.

S. Masol, « [Orwellian Rulings of the Russian Constitutional Court on the Donetsk, Kherson, Luhansk and Zaporizhzhia Provinces of Ukraine](#) », 25 octobre 2022.

C. Yiallourides, N. A. Ioannides, R. A. Partain, « [Some Observations on the Agreement between Lebanon and Israel on the Delimitation of the Exclusive Economic Zone](#) », 26 octobre 2022.

M. Lattimer, « [Civil liability for violations of IHL: are the US and UK moving in opposite directions?](#) », 28 octobre 2022.

J. Bednarek, « [Is the EU realizing an externally just green transition? A short analysis of the Carbon Border Adjustment Mechanism from the perspective of the CBDR principle and the right to development of LDCs.](#) », 31 octobre 2022.

I.T. de Vries-Zou « [Common Convictions and the Interpretation of Custom](#) », 26 octobre 2022.

[EU Immigration and Asylum Law and Policy](#)

J.-B. Farcy, « [The recast of the Long-Term Resident and Single Permit Directives: Towards Added Value At Last?](#) », 7 octobre 2022.

D. Thym, « [Border Closure and Visa Ban for Russians: Geopolitics Meets EU Migration Law](#) », 11 octobre 2022.

M. Grundler, E. Guild, « [Russian Nationals at the EU's External Borders: Upholding Human Rights](#) », 28 octobre 2022.

[EU Law Analysis](#)

M. Klaassen, « [A boost for family reunification through the Dublin III Regulation? The CJEU on the right to appeal refusals of take charge requests](#) », 24 octobre 2022.

A. Adimi Gikay, « [Should the EU Ban the Real-Time Use of Remote Biometric Identification Systems for Law Enforcement Purposes?](#) », 28 octobre 2022.

A. Spalding, « [Migration in Europe and the Problems of Undercriminalisation](#) », 31 octobre 2022.

[EUROPEAN LAW BLOG - News and Comments on EU Law](#)

K. Irion, « [Repairing the EU Passenger Name Record Directive: the ECJ's judgment in Ligue des droits humains \(Case C-817/19\)](#) », 11 octobre 2022.

C. Breitler, « [Jurisdiction in CFSP Matters – Conquering the Gallic Village One Case at a Time?](#) », 13 octobre 2022.

T. Cabral, S. Hassel, « [T-384/20 OC v European Commission: The General Court Falls out of Line on Personal Data](#) », 17 octobre 2022.

C. Eckes, L. Ankersmit, « [Member States Hold all the Necessary Bargaining Power to Decide the Future of the Energy Charter Treaty, Not the European Union](#) », 18 octobre 2022.

[Humanitarian Law & Policy](#)

R. Mahnad, « [The status and protection of third-country nationals in international armed conflict](#) », 6 octobre 2022.

T. Rodenhäuser, B. Staehelin, M. Marelli, « [Safeguarding humanitarian organizations from digital threats](#) », 13 octobre 2022.

A. Zeith, E. Giorgou, « [Dangerous forces: the protection of nuclear power plants in armed conflict](#) », 18 octobre 2022.

[IntLawGrrls](#)

C. M. Bailliet, « [Asylum for Conscientious Objectors, Deserters, and Draft Evaders](#) », 6 octobre 2022.

C. M. Bailliet, « [Peace and Solidarity: Dilemmas of the Evolution of International Law in An Age of Decoupling](#) », 6 octobre 2022.

P. Zangeneh, « [Is now the time for the international community to intervene peacefully in Iranian human rights affairs?](#) », 20 octobre 2022.

JURIST

L. R. Beres, « [Ukraine as a 'Final Epidemic' Amid Increasingly Plausible Risks of a Nuclear War](#) », 14 octobre 2022.

Just Security

J. Iverson, « [Stop Saying "Annexed Territories": Alternatives to the Bully's Term](#) », 5 octobre 2022.

R. Dicker, P. van Groll, « [At the UN: New Moves to Speak Up for a Crimes Against Humanity Treaty](#) », 6 octobre 2022.

M. Kamal, « [Biden's Democracy Gap: How U.S. Policy Helps Underwrite Egypt's Human Rights Crisis](#) », 7 octobre 2022.

O. A. Hathaway, « [Biden's New Counterterrorism Policy Guidance Further Entrenches the Forever War](#) », 11 octobre 2022.

J. Leader Maynard, « [Extremist Ideologies and the Roots of Mass Atrocities: Lessons for Ukraine](#) », 14 octobre 2022.

L. Hartig, « [The Biden Drone Playbook: The Elusive Promise of Restrained Counterterrorism](#) », 17 octobre 2022.

D. London, « [Addressing Putin's Nuclear Threat: Thinking Like the Cold War KGB Officer That He Was](#) », 18 octobre 2022.

S. J. Barela, « [Dawning Digital Data Access via New EU Law](#) », 20 octobre 2022.

J. M. Gómez-Robledo Verduzco, « [The International Court of Justice: A Bright Light in Dark Times](#) », 24 octobre 2022.

B. Rosen, « [Ending Perpetual War](#) », 25 octobre 2022.

[Kluwer Arbitration Blog](#)

S. Bose, H. Dang, « [Arbitration Tech Toolbox: Training Arbitration Practitioners to Resist Cyber Attacks](#) », 2 octobre 2022.

S. McCarthy, E. Z. Everson, S. Van Haecke-Lepic, « [#FOTA22: To Boldly Go Where No Arbitration Conference Has Gone Before](#) », 3 octobre 2022.

N. Wayar, « [Hostage on a Roller Coaster: An Arbitral Tribunal Condemns Bolivia to Consummate an Announced Expropriation and to Pay Damages for Breaching the FET Clause](#) », 4 octobre 2022.

A. M. Buitrago, « [Colombian Arbitration Week 2022 Recap: International Arbitration and the Political Situation in Latin America](#) », 5 octobre 2022.

M. Posse, « [Colombian Arbitration Week 2022 Recap: New Challenges and Perspectives of Arbitration in Colombia](#) », 6 octobre 2022.

H. Ezcurra, D. Masnjak, « [No U-Turns Allowed: Bacilio Amorrortu v. Peru's Award on Jurisdiction](#) », 7 octobre 2022.

- M. Ashouri, « [How Can U.S. Secondary Sanctions as Foreign Overriding Mandatory Rules Intervene in Arbitration Disputes Arising from the Ukraine-Russia Conflict?](#) », 8 octobre 2022.
- R. J. Renard, « [17th ICC New York Conference on International Arbitration: Building Resilience – Part 1](#) », 9 octobre 2022.
- R. J. Renard, « [17th ICC New York Conference on International Arbitration: Building Resilience – Part 2](#) », 9 octobre 2022.
- D. Gorst, « [The London Chamber of Arbitration and Mediation: A Two-year Retrospective](#) », 10 octobre 2022.
- M. A. Burgos, « [Towards Climate Change Arbitrations in Latin America](#) », 11 octobre 2022.
- G. Nardell, L. Rees-Evans, « [The Role of the ECtHR in the Protection of International Arbitral Awards: Insights From BTS Holding v Slovakia](#) », 12 octobre 2022.
- P. John, « [Asia ADR Week 2022 Recap: Here Comes Sparta – The Impact of Armed Conflicts on International Arbitrations](#) », 13 octobre 2022.
- S. Sharma, « [Asia ADR Week 2022 Recap: Rechartering a Modern Legislative Framework](#) », 14 octobre 2022.
- T. Fisher, « [The Modernised Energy Charter Treaty: The New Text](#) », 15 octobre 2022.
- M. Dietrich Brauch, « [The Agreement in Principle on ECT “Modernization”: A Botched Reform Attempt that Undermines Climate Action](#) », 17 octobre 2022.
- A. F. Oliveira, « [CBar 21st International Arbitration Conference: Arbitration, Corporate Law & ESG](#) », 18 octobre 2022.
- M. Vasconcellos, « [CBar 21st International Arbitration Conference: Disputes arising under M&A Contracts](#) », 18 octobre 2022.

F. Miari Cançado, V. Feres De Marco, « [CBAR 21st International Arbitration Conference: Should Confidentiality Be Respected in Corporate Disputes?](#) », 19 octobre 2022.

A. Kumar, A. Anchayil, « [Keeping a Distance: India's Approach towards Investment Treaties](#) », 20 octobre 2022.

C. Martens, « [French Supreme Court Confirms Sorelec: Towards a Substantive Review on the Merits](#) », 21 octobre 2022.

R. Kim, H. Jun Jung, M. van Muelken, « [Korean Supreme Court's Recent Recognition of Treble Damages: Implications for the Enforcement of Arbitral Awards](#) », 22 octobre 2022.

H. Yamamoto, « [Interviews with Our Editors: In Conversation with Dr. Mariel Dimsey, Secretary-General of the Hong Kong International Arbitration Centre](#) », 24 octobre 2022.

Y.-J. Kang, R. Gu, « [Hong Kong Arbitration Week Recap: Implications of PRC's Evolving Data Protection Laws in International Arbitration](#) », 25 octobre 2022.

T. Tai, H. Chung, « [Hong Kong Arbitration Week Recap: Examining the Creditor's Toolkit in International Arbitration, Cross-Border Insolvency and Enforcement](#) », 26 octobre 2022.

C. Tung, C. Ha, « [Hong Kong Arbitration Week Recap: ADR in Asia Conference – Beyond Mere Greenwashing? The Impact of ESG on International Arbitration](#) », 27 octobre 2022.

H. Yoon, H. Kang, « [Yonsei Arbitration Day: War and Arbitration](#) », 28 octobre 2022.

P. Yonzon, « [C v D: Hong Kong in Step with the Admissibility Versus Jurisdiction Debate](#) », 28 octobre 2022.

S. Rouach, « [Are Environmental and Investment Protection Mutually Exclusive? Report of the ITA-ALARB Americas Workshop](#) », 31 octobre 2022.

B. Praštalo, « [Interviews With Our Editors: In Conversation with Prof. Vladimir Pavić, University of Belgrade, on the Past, Present and Future of Institutional Arbitration in Southeast Europe](#) », 31 octobre 2022.

[MJIL Blog – Minnesota Journal of International Law](#)

G. Newman, « [The CHIPS and Science Act is Unlikely to “Chip Away” at Taiwan’s Position in the Semiconductor Industry Any Time Soon](#) », 13 octobre 2022.

J. Hernandez Du Bois, « [Protecting Climate Refugees: An Analysis of Pakistan as a Result of the 2022 Floods](#) », 25 octobre 2022.

[Opinio Juris](#)

B. Herremans, H. Nassar, « [Unlocking the Road to Justice in Syria](#) », 1 octobre 2022.

M. Piątkowski, « [The Saga of the Polish MiG-29: The Laws on Neutrality and the Law of Air Warfare](#) », 3 octobre 2022.

B. Lau, « [Who Gets to Say Who is Wrongfully Detained?: The Muddy Contours of “Hostage Diplomacy”](#) », 4 octobre 2022.

N. Barrett, A. Gupta, « [Why Did the UN Human Rights Committee Refuse Broader Protections for Climate Change Victims?](#) », 5 octobre 2022.

P. Barbirotto, « [The Russian Citizenship Law in Ukraine and International Law](#) », 6 octobre 2022.

T. Atilano, « [The Forgotten Histories of the Codification of International Humanitarian Law in Nineteenth-Century Latin America](#) », 7 octobre 2022.

V. Bhatt, « [On Community, Courage, and Change in the Classroom: A Response to Mohsen al Attar](#) », 10 octobre 2022.

D. Bose, « [Business Responsibility in Public Health Emergencies](#) », 10 octobre 2022.

M. S. Ilieva, « [C. v. Romania: A 'Sensitive and Reverent' But Gender-Blind Standard for Assessment of Sexual Harassment Cases? The ECtHR's Long and Winding Road to Gender-Responsiveness in Sexual Predation Contexts](#) », 10 octobre 2022.

A. M. Pragashini Immanuel, « [The Gambia v Myanmar: Can the ICJ Shy Away from the Nationality Question?](#) », 11 octobre 2022.

C. Anselm Odinkalu, S. Nakandha, « [Time for an African to Take on The Role of ICC Registrar](#) », 13 octobre 2022.

D. Davies, « [Which Russians Fleeing Military Service Should be Recognized as Refugees? The Answer is More Complicated and More Interesting Than Politicians Think](#) », 17 octobre 2022.

M. Khubchandani, « [The Pandora's Box of Article 63 Interventions in the Ukraine v. Russia Dispute at the ICJ: The Need for Joint Interventions to Strike a Balance](#) », 17 octobre 2022.

M. Taib, M. Nayak, « [A Call for Accountability: Violations Against Victims in Afghanistan Are Violations Against Us All](#) », 18 octobre 2022.

T. Grant, « [Removing Russia from the Security Council: Part One](#) », 18 octobre 2022.

T. Grant, « [Removing Russia from the Security Council: Part Two](#) », 19 octobre 2022.

R. Vazquez Llorente, W. Betts, « [Coding Justice? The Tradeoffs of Using Technology for Documenting Crimes in Ukraine](#) », 22 octobre 2022.

- A. Gurmendi, R. Jones, « [2nd Annual International Law & Pop Culture Symposium: Introduction](#) », 24 octobre 2022.
- C. Butchart, T. P. Paige, « [In a World of Warners, Be like Elle](#) », 24 octobre 2022.
- S. Zarmsky, « [Wizards, Wands, and Wars: Applying General Principles of IHL to the Wizarding Wars of Harry Potter](#) », 24 octobre 2022.
- A. Gurmendi, « [Framing Critique, on Celluloid and Paper](#) », 25 octobre 2022.
- S. Franks, « [What Black Widow Can Teach Us About Human Trafficking Law](#) », 25 octobre 2022.
- D. Kourtis, « [Narrating Identities across the Aegean: From Lausanne to Netflix](#) », 26 octobre 2022.
- J. Hursh, « [Top Gun Maverick: International Law, Empire, and Nostalgia](#) », 26 octobre 2022.
- S. Vargas Niño, « [A Step Forward into Terror: What Neon Genesis Evangelion Tells us About the Future of Warfare](#) », 27 octobre 2022.
- P. P. Stewens, « [Reparation for Injuries Suffered in the Service of the Rescue Aid Society: Imagining the UN Through Disney's The Rescuers](#) », 27 octobre 2022.
- C. Carpenter, « [Winter is \[Not\] Coming: Game of Thrones as an Allegory for Climate Change & International Politics](#) », 28 octobre 2022.
- R. Janik, « [The Simpsons and Diplomatic Law: From Embassies to Consulates](#) », 28 octobre 2022.
- M. Imran, « [Lagaan: Once Upon a Time in India – The Portrayal of British Colonialism in India Cinema](#) », 29 octobre 2022.
- M. O'Brien, « [Options for a Peace Settlement for Ukraine: Option Paper XVI – War Crimes, Crimes against Humanity and Genocide](#) », 30 octobre 2022.

S. Williams, « [Symposium on the ECCC: Narrating History at the ECCC – A Tale of Two Trials](#) », 31 octobre 2022.

R. Killean, « [Symposium on the ECCC: The Case 002/02 Appeal Judgment’s Implications for Genocide Recognition in Cambodia](#) », 31 octobre 2022.

A. Kleczkowska, « [Nord Stream Explosions as a Breach of the Peace](#) », 31 octobre 2022.

[RLI Blog on Refugee Law and Forced Migration](#)

R. Poddar, « [India’s Flip-flop on Rohingya Refugees: Need to Address Majoritarian Tendencies in Recent Asylum Policies](#) », 4 octobre 2022.

T. Chekero, « [How the category ‘refugee’ produces and reinforces particular kinds of boundaries and borders in the mobility and survival efforts of refugees in Cape Town, South Africa](#) », 12 octobre 2022.

E. Fripp, « [Draft Evaders and Refugee Protection](#) », 19 octobre 2022.

[Strasbourg Observers](#)

D. Simon, M. Klaassen, « [Age assessment and the presumption of minority as a prerequisite for effective human rights protection of asylum seekers: a discussion of Darboe and Camara v Italy](#) », 4 octobre 2022.

C. Derave, H. Ouhnaoui, « [C.E. & al. v. France: Legal recognition of intended parenthood from previous same-sex relationships \(between women\)](#) », 7 octobre 2022.

E. Várnagy, « [P.H. v Slovakia: When the concept of discrimination goes out the window at the Strasbourg Court*](#) », 14 octobre 2022.

L. Graham, « [Challenging State Responses to the Covid-19 pandemic before the ECtHR](#) », 18 octobre 2022.

T. Virgili, « [Rabczewska v. Poland and blasphemy before the ECtHR: A neverending story of inconsistency](#) », 21 octobre 2022.

C. Van de Graaf, « [Banning body-covering swimwear: the Human Rights Centre submitted a Third Party Intervention to the ECtHR in Missaoui and Akhandaf v. Belgium](#) », 28 octobre 2022.

Verfassungsblog

S. Steininger, « [Harder, Better, Faster, Stronger](#) », 1 octobre 2022.

V. Kahl, « [Rising Before Sinking. The UN Human Rights Committee's landmark decision in Daniel Billy et al. v. Australia](#) », 3 octobre 2022.

J. Lennartz, V. Kraetzig, « [Filtering fundamental rights. DSM, DSA and algorithms in digital architectures](#) », 5 octobre 2022.

G. Mészáros, K. Lane Scheppele, « [How NOT to Be an Independent Agency. The Hungarian Integrity Authority](#) », 6 octobre 2022.

J. Woelk, M. Sahadžić, « [Cutting the Gordian Knot in Bosnia and Herzegovina. The High Representative Imposes Constitutional and Legislative Amendments on Election Eve](#) », 7 octobre 2022.

A. Duval, D. Heerdt, « [IOC adds Human Rights Punch to the Lex Olympica: The IOC's Strategic Framework on Human Rights](#) », 11 octobre 2022.

J. Lepoutre, « [Letting Human Rights Wait in Syrian Camps. The ECtHR Decision Regarding the Repatriation of Daesh-Involved Family Members of French Citizens](#) », 12 octobre 2022.

- L. Züllig, « [Evolution and Mutation in the EU's DNA. The Proposal for a Reform of the Schengen Borders Code](#) », 12 octobre 2022.
- G. Di Federico, « [Waiting for Godot. Ursula von der Leyen's statements on the Italian elections and the Union's toolbox against rule of law backsliding in Member States](#) », 13 octobre 2022.
- A. Jakab, « [Three misconceptions about the EU rule of law crisis](#) », 17 octobre 2022.
- M. Chamon, M. Eliantonio, A. Volpato, « [Repasi vs Plaumann. An Individual MEP's standing before the EU Courts](#) », 18 octobre 2022.
- C.-F. Lin, C.-H. Wu, « [Is Taiwan a State? The Creation of a State in Formosa through Quiet Revolution and Democratization](#) », 18 octobre 2022.
- C. Krenn, « [A Chernobyl Case for our Times. Repasi v. Commission and the legal protection of minority rights in the European Parliament](#) », 18 octobre 2022.
- M. Nettesheim, « [Digital Autonomy in Contractual Relationships. On the Relationship between Contractual Autonomy and Control over Data](#) », 18 octobre 2022.
- A. Melzer, « [EU Military Mission Is Coming Home. On the New European Union Military Assistance Mission in Support of Ukraine](#) », 19 octobre 2022.
- H. Bekisz, D. Dworniczak, « [Towards a data-subject-friendly interpretation of Article 82 GDPR. Comments on the Opinion of AG Sánchez-Bordona in Case C-300/21 Ul v Österreichische Post](#) », 21 octobre 2022.
- B. Nurkić, F. Hasanović, « [Christian Schmidt's Stabilitocracy. A rather terrible decision by the High Representative](#) », 21 octobre 2022.
- E. Asimakopoulou, « [Playing Hide-and-peek with UK's Parliamentary Supremacy. How the UK's Retained EU Law Bill Challenges the Balance of Powers](#) », 21 octobre 2022.

C. Methven O'Brien, D. Schönfelder, « [A Defining Moment for the UN Business and Human Rights Treaty Process](#) », 26 octobre 2022.

R. Oidtmann, « [Fighting for a Cause. On Mørck Jensen v. Denmark at the European Court of Human Rights](#) », 26 octobre 2022.

L. Salzano, « [Unexploited Monitoring Opportunities. Exercising oversight on Frontex through National Parliaments](#) », 28 octobre 2022.

J. Jaursch, « [Platform oversight. Here is what a strong Digital Services Coordinator should look like](#) », 31 octobre 2022.

I. Buri, « [A Regulator Caught Between Conflicting Policy Objectives. Reflections on the European Commission's Role as DSA Enforcer](#) », 31 octobre 2022.

J. van Hoboken, I. Buri, J. P. Quintais, R. Fahy, N. Appelman, M. Straub, « [The DSA has been published – now the difficult bit begins](#) », 31 octobre 2022.

[Voelkerrechtsblog – Der Blog des Arbeitskreises junger Völkerrechtswissenschaftler*innen](#)

V. Büchi, « [Tiptoeing Around the Right to Life. Climate Change and the Right to Life After the Torres Strait Islanders Decision](#) », 4 octobre 2022.

A. Melzer, « [The ICJ's Only Friend in Ukraine v. Russia. On the EU's Memorial in the Case of Ukraine v. Russia before the ICJ](#) », 7 octobre 2022.

D. Rietiker, « [The Principle of Effectiveness. And its Overarching Role in the Interpretation and Application of the ECHR](#) », 10 octobre 2022.

J. McIntyre, « [Less a Wave Than a Tsunami. Procedural Implications for the ICJ of the Article 63 Interventions in Ukraine v. Russia](#) », 11 octobre 2022.

P. Passaglia, « [Behind the Curtain. Questioning the Right to Access the Internet, in Search of Definitions \(and Conditions\)](#) », 17 octobre 2022.

C. Scissa, « [Legal and Judicial Responses to Disaster Displacement in Italy, Austria and Sweden](#) », 19 octobre 2022.

K. Parameswaran, « [The Sham “Referenda” at Gunpoint. Russia’s Most Recent Violations of the International Law of Occupation in Ukraine](#) », 20 octobre 2022.

S. Katsoni, « [Introducing the Symposium ‘The Person Behind the Academic’](#) », 21 octobre 2022.

M. Rachovitsa, S. Katsoni, « [Chatting with Mando Rachovitsa](#) », 21 octobre 2022.

A. Erhan, A. West, S. Katsoni, M. Krakau, « [Landgrabs, Institutional Violence and Shrinking Civic Space Introducing the Symposium "Adivasi Struggles in Chhattisgarh"](#) », 24 octobre 2022.

T. Roy, « [Economic Growth or Adivasi Rights? India’s Developmental Violence and the Struggle of the Indigenous People of Hasdeo](#) », 24 octobre 2022.

G. Bhatia, « [Punished for Seeking Justice. India’s Supreme Court Ruling in Himanshu Kumar v. State of Chhattisgarh](#) », 26 octobre 2022.

N. Agarwal, « [The State vs. Adivasis. Bastar’s Criminal Justice Apparatus and the Story of Arjun Kashyap](#) », 27 octobre 2022.

A. West, « [India Trains Its Sights on Dissent in Chhattisgarh. Snooping on Civil Society Through Extralegal Spyware](#) », 28 octobre 2022.

A. Shrivastava, « [Forestalling the Responsibility to Protect Against Ecocide](#) », 31 octobre 2022.

Blogs de langue espagnole

Avec la contribution d'Isis Ramirez-Godelier, docteur de l'Université Rennes 1, Juge assesseur (Conseil d'Etat) à la CNDA

Aquiescencia

Septembre

Magdalena M. Martín Martínez, « [Sanciones \(y contradicciones\) de la UE frente a la agresión militar rusa contra Ucrania](#) », 16 septembre 2022.

Octobre

Iraida A. Giménez et Eulalia W. Petit de Gabriel, « [Cambio climático y derechos humanos: el caso de los Isleños del Estrecho de Torres](#) », 24 octobre 2022.

El Blog de José Carlos Fernández Rozas

Septembre

« [El XXXI Congreso del IHLADI fue clausurado el viernes 28 de octubre de 2022 en Santiago de Chile](#) », 31 octobre 2022.

Blogs de langue italienne

Avec la contribution de Chiara Parisi, doctorante à l'Université Côte d'Azur

Sidi Blog

Gillieri, G. « [Un nuovo racconto di una vecchia storia: il genere nei diritti umani](#) », 20 octobre 2022.

Azzariti, A. « [Il vaiolo delle scimmie è un'emergenza di sanità pubblica di rilievo internazionale: alcune considerazioni sulla prassi dell'OMS e sul futuro strumento per la lotta alle pandemie](#) », 11 octobre 2022.